

monument serait moins dégradé que de son temps, puisqu'une troisième figure, à savoir le captif, est aussi bien conservée que les deux autres. Il paraît donc évident que le conseiller de la Mare n'a parlé qu'au point de vue d'une bonne conservation, et que ce sentiment lui a fait voir le monument aussi dégradé que nous le voyons aujourd'hui. Lorsqu'il s'agit de désigner, d'après les anciens auteurs, quelles divinités représentaient ces figures effacées, il faut bien distinguer entre ceux qui n'ont vu le monument qu'une fois et ceux qui, à diverses reprises, l'ont attentivement étudié. Ainsi, lorsque l'abbé Tisserand, curé de Crugey, qui, toute sa vie, a inspecté la colonne, affirme qu'il a vu, au commencement du XVIII^e siècle, la main de Jupiter armée de la foudre, il est bien d'une autre autorité à mes yeux que M. de la Mare, qui ne l'a vue, pour ainsi dire, qu'en passant, si, toutefois, il l'a visitée.

Il est constant, au surplus, que ceux qui ont inspecté la colonne après Saumaise, ont pu discerner par une étude attentive des attributs et des traits caractéristiques à demi-effacés.

M. de la Mare qui s'était intéressé à ce monument en partageant l'admiration de Saumaise, envoya à Cussy le célèbre sculpteur Dubois pour le dessiner. Dubois, habile artiste, n'était pas archéologue au même degré ; il s'intéressa peu à un monument dont les statues frustes avaient perdu en grande partie leurs lignes ; toutefois, il suppléa à ce qui manquait et fit un dessin infidèle, mais correct, que, suivant une grande probabilité, M. de Mautour, ami de M. de la Mare, a communiqué au P. Monfaucon pour son grand ouvrage (1).

Le P. Lempereur visita le monument, sur la fin du XVII^e siècle ; quelques années plus tard, il écrivit sa dissertation en 1706, époque où depuis longtemps ce savant n'habitait plus la Bourgogne. Il considérait comme inexact le dessin de Dubois ; mais il est à croire qu'il avait lui-même perdu de vue les particularités de la colonne, et que ses souvenirs étaient aussi effacés que les figures de ce monument, qu'il considère comme funè-

(1) *Antiquités expliquées*, tom. II du Suppl.